Assemblée Générale de la section vaudoise de la FSA du 3 mars 2018.

Hôtel Le Mirabeau, Lausanne.

**Procès-verbal**

1. **Ouverture et adoption de l'ordre du jour.**

Le Président ouvre l'assemblée à 9h40 en présentant les invités, Olivier Maridor (défense des intérêts), Kannarath Meystre le secrétaire général de la FSA et Rémo Kuonen, Président du comité fédératif de la FSA.

Il souhaite également la bienvenue aux bénévoles.

- L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1. **Désignation des scrutateurs.**

- Martial Steiner, Nicole Buri, Heidi Steiner et Kurt Fretz sont nommés scrutateurs.

- Jean-Pierre Pasche fait l'appel des membres. Sont présents 46 membres, la majorité absolue est de 24 voix.

- Excusés: Roger Cosandey, Jacques Schopfer, Nadia Trimarchi et Mireille Zwahlen.

1. **Approbation du Procès-verbal de l'AG 2017**

- Le PV est approuvé à une forte majorité.

1. **Mouvements des membres 2017.**

- Jean-Pierre lit les nouveaux membres, les démissions, les radiations, les transferts de sections, les décès. La section compte au 31 décembre 325 membres.

- Une minute de silence est observée en mémoire des membres disparus.

1. **Lecture et approbation des rapports**

a) d'activités 2017

- Anne lit le rapport qui évoque les activités de la section de l'année 2017. Elle profite de l'occasion pour féliciter le Président pour son engagement tout au long de l'année.

- Le Président évoque la défense des intérêts en passant la parole à Anne Perrier qui nous fait un résumé du domaine durant l'année, entre autres les TL et l'hôpital ophtalmique de Lausanne.

- Des rencontres et du recrutement de bénévoles ont été faits cette année passée, qui ont permis de faire connaissance et de lancer des idées et des projets.

- Mario donne la parole à Olivier Maridor pour nous parler de la défense des intérêts .Olivier décrit l'organigramme de la DI au niveau national et régional. Olivier est chargé de l'accessibilité culturelle, théâtres, cinémas et également les transports publics. La transformation de la gare de Lausanne est au cœur des préoccupations de ce service.

- Michelle Henry demande si l'aide en gare sera maintenue pendant la durée des travaux et qui financera. Il semble que ce service sera maintenu.

- Mario remercie Olivier et précise l'importance de ce domaine.

- Sensibilisation, la section est active dans certaines écoles, dans le cadre des passeports-vacances par exemple. Ces activités sont également prévues pour l'année 2018.

- Mario évoque également la visibilité du handicap visuel dans l'espace public, nos activités y participent comme tout un chacun se déplaçant avec une canne blanche.

b) du trésorier

- Jean-Pierre donne l'état des comptes de la section et du fonds Gétaz. Pour la dernière fois. Merci à lui pour ses 25 ans d'engagement. Le compte d'épargne de Vevey a été fermé et transféré au CCP

- CCP section. Disponible au 31.12.17: 48'691,04 CHF, soit un excédent de charges de: 217,45 CHF

- Fonds Gétaz. Disponible au 31.12 17: 56'481,00 CHF soit un excédent de charges de: 1'908,15 CHF.

- Tamara Rossi demande ce que sont les frais d'honoraires, il s'agit de la fiduciaire et d'une secrétaire externe au comité.

- Monique Cosandey demande combien de personnes ont bénéficié d'une aide. Le fonds Gétaz a aidé 4 personnes handicapées de la vue en 2017.

- Une explication de l'historique et du fonctionnement de ce fonds sont donnés aux membres présents.

c) des vérificateurs des comptes

- Jean-Daniel Chollet lit les rapports de cet organe.

- Les rapports sont adoptés à une écrasante majorité

- Le Président remercie Jean-Pierre en lui offrant une petite attention. L'assemblée applaudit chaleureusement.

- Jean-Pierre nous fait un petit discours en évoquant ses 25 ans d'engagement comme trésorier et toutes les autres activités qu'il a contribué à mettre sur pied.

- Jean-Daniel reprend la parole, pour des recommandations au comité.

- L'assemblée donne décharge au comité.

1. **Elections**
2. de trois à quatre (idéalement 4) nouveaux membres du Comité

- Sont candidats, David Delaloye, Sabrina Faretra, Pierre Calore et Jean-Daniel Chollet comme membre voyant avec voix consultative.

- Chaque candidat se présente brièvement.

- Les quatre candidats sont élus en bloc à l'unanimité.

1. d'un deuxième membre et d'un suppléant à l'organe de révision des comptes.

- Jean-Daniel étant au comité il s'agit de le remplacer pour cet organe.

- Monique Cosandey est élue par acclamation à cette charge.

- Un suppléant est recherché, André Pasquier est élu par acclamation.

- L'organe de vérification des comptes est donc composée de Muriel Althaus, Monique Cosandey, et André Pasquier suppléant.

c) Délégué de la section à la FSA

- Suite à la démission de Pedro Nhama, il faut départager les 2 suppléants qui avaient recueillis le même nombre de voix en 2017

- Monique Cosandey recueille 44 voix. Lucia Pisano reste suppléante.

**7.** **Fixation de la cotisation 2019**

- Une cotisation à 35,00 CHF est proposée pour 2019. La proposition est approuvée par la majorité des membres présents.

- Mario remercie et précise qu'un bv nominatif sera adressé prochainement aux membres afin de s'acquitter de cette cotisation, un second bv neutre pour ceux qui voudraient faire un don ou le donner à une connaissance, il servira à un compte "solidaire" pour soutenir des membres, trouver des bénévoles et payer les frais liés à ces activité.

- Marcel Gyr demande des éclaircissements sur l'imposition. La section est exonérée d'impôts.

- Remo précise que seuls les dons sont déductibles des impôts, pas les cotisations.

- Les donateurs seront remerciés par courrier

- Mario informe de la création d'une hotline pour que les membres trouvent des bénévoles

- Tamara demande comment le comité a-t-il recruté des bénévoles, Anne répond qu'il y a eu des annonces sur le site bénévoles-job, radios, etc.

**8.** **Programme des activités pour 2018**

- Anne fait lecture du programme établi pour l'année.

- Les membres recevront le programme par voie de circulaire et il sera disponible sur le site web.

**9. Propositions et informations du comité**

1. Proposition de nommer un membre d'honneur.

Mario a discuté avec Kurt Fretz, pour celui-ci, l'honneur est pour lui de nous accompagner depuis toutes ces années.

- L'assemblée applaudit à tout rompre l'engagement de Kurt, un petit cadeau lui est offert par le comité.

1. proposition de remplacer le terme membre sympathisant en "membre solidaire"

- La proposition ne rencontre aucune opposition.

1. Propositions des membres

- Pas de propositions

**10. La parole aux invités**

1. Monsieur Kannarath Meystre, secrétaire général FSA.

- Le Président passe la parole à Kannarath.

- Il nous transmet les salutations de Urs Kaiser qui aurait du être présent aujourd'hui.

- La décision de vendre Solsana a été prise lors de la dernière AD, les conditions pour les membres sont maintenues jusqu'au 31 mars 2018.

- Retina Suisse reprend les services de consultation, la FSA reste bien entendu partenaire.

- Il est possible pour les sections de faire des contrats de prestations avec la FSA en engageant une personne salariée pour la défense des intérêts.

- Le maintien des annonces sonores dans les trains est une victoire obtenue par l'engagement de tous.

- Le 15 octobre 2017 à Berne, journée de la canne blanche, plus de 1'000 personnes se sont rassemblées sur la place fédérale, avec le soutien du Lions club.

- Les sections peuvent héberger leur site gratuitement sur celui de la FSA.

- La FSA est en négociations avec l'OFAS pour redéfinir les prestations financées.

- Accesstech SA, collaboration avec la FSA qui devient actionnaire principal cette année.

- Ismaël Tahirou a donné sa démission du comité fédératif pour la prochaine AD.

- Michel André se fait du souci pour la santé financière de la FSA et évoque la baisse des prestations aux membres, tel que les chèques Reka.

- Remo indique que la vente de Solsana sera définitive en 2019, la FSA ne compte pas galvauder le produit de cette vente. Pour rappel, la fortune de la FSA diminue, malgré les programmes d'économies. Les charges salariales sont dans les normes Zewo.

- Michael Sculati, délégué de la section, intervient à propos de la gestion du produit de la vente de Solsana, il évoque le risque que ce produit soit utilisé pour éponger un déficit de fonctionnement passé.

- Michael estime que la demande d'un délégué de créer un audit à se sujet est infondé, les délégués vaudois ne le soutiendront pas.

1. Monsieur Olivier Maridor, responsable à la FSA pour la Défense des Intérêts.

- Olivier s'est exprimé au point 5 de l'ordre du jour.

**11. Divers**

- Mario rappelle qu'en 2017 il s'était présenté à la présidence pour une année d'intérim. Personne ne souhaitant le remplacer pour 2018, Il demande une confirmation pour cette année.

- L'assemblée le confirme par acclamation.

- Muriel Siksou souhaiterait une meilleure collaboration avec le CFR.

- Mario est parfaitement ouvert à de bonnes relations avec toutes les associations qui travaillent dans le monde des malvoyants.

- Jean-Pierre propose d'offrir des fleurs à Catherine Golfetto qui a beaucoup œuvré pour la section en 2017.

**12. Clôture de l'Assemblée Générale 2018**

- La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 12:30 et invite les participants à l'apéritif offert par la section.

Fait à Lausanne le 14 mars 2018

Pierre Calore Mario Golfetto

Secrétaire Président